Procès-verbal de la Saison 2018/2019



COMMISSION FOOT A EFFECTIF REDUIT

Réunion du Mercredi 16 janvier 2019

Présents : Madame Patricia DUPIN, Messieurs Jean Luc BIDART, Philippe DUPIN, Christian LABORDE, Robert RITTIMANN

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes) à compter du lendemain du jour de la notification (art 19 du Règlement Sportif du District). Pour les championnats se déroulant sous forme de brassage, le délai est ramené à 2 jours francs pour les 2 dernières rencontres.

U13

La feuille de match informatisée va être déployée dès la première journée des championnats U13 de D1 à D6, le samedi 02 Février 2019. Son utilisation sera obligatoire, la feuille papier ne sera plus utilisée qu'en cas de force majeure.

Date et lieux de formations :

- Vendredi 18 Janvier 2019 au siège du District à Bruges (19h)
- Lundi 21 Janvier 2019 au siège du District à Bruges (19h)
- Mercredi 23 Janvier 2019 à l'établissement de Libourne (19h)
- Vendredi 25 Janvier 2019 au siège du District à Bruges (19h)
- Samedi 26 Janvier 2019 à Club House du club de Marcheprime (9h30)
- Lundi 28 Janvier 2019 à l'établissement de Langon (19h)
- Mercredi 30 Janvier 2019 au club house du club de St Laurent Médoc (19h)

Quelques places sont encore disponibles sur la session du 25 Novembre à Bruges.



Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIP	E	Anomalies	*Tarifs
12 janvier 2019	С	21086466	LANGON FC 1	544734	Défaut d'enregistrement de résultat	10€

Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde

NIVEAU 1 DIVISION 1

Feuilles de matchs non parvenues

1^{er} rappel feuille de match du 12 janvier 2019

Match 21086511 ARTIGUES SJ 1 (522930) / GRADIGNAN FC 1 (581856) Poule B

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
12 ianvior 2010	В	21086511	ARTIGUES SJ 1	522930	Détaut d'enregistrement de résultat l	10€
12 janvier 2019	Е	21086555	ST AUBIN MEDOC AS 1	520874		
5 janvier 2019	В	21086508	GRADIGNAN FC 1	581856	Arbitrage par une personne non licenciée	80€
	Α	21086495	BRUGES ES 1	523443		
12 janvier 2019	С	21086525	CENON US 1	511449	Feuille de match mal remplie	10€
	F	21086572	BLAYE 2	505569		

*Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde



Procès-verbal de la Saison 2018/2019

COMMISSION FOOT A EFFECTIF REDUIT

Courriers

• FC GRADIGNAN (581856) du 16 janvier 2019 concernant l'absence du nom de l'arbitre de la rencontre. La Commission prend note de vos précisions mais vous rappelle qu'il est fait obligation pour figurer sur une feuille de match de posséder une licence valide pour la saison en cours.

NIVEAU 1 DIVISION 2

Feuilles de matchs non parvenues

1^{er} rappel feuille de match du 12 janvier 2019

Match 21086630 CAUDERAN AGJA 2 (505837) / PAREMPUYRE CA 1 (521254) Poule B

2^{eme} rappel feuille de match du 19 décembre 2018

Match 21086637 BORDEAUX E.C 2 (500042) / MORIZES AS 1 (525239) Poule C

.. •

2^{ème} rappel feuille de match du 5 janvier 2019

Match 21086613 COTEAUX LIBOURNAIS 2 (553792) / LESPARRE MEDOC 1 (505587) Poule A

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
	С	21086646	BORDEAUX E.C 2	500042		
12 janvior 2010	Н	21086720	PORTE ENTRE 2 MERS 2	553258	Feuille de match mal remplie	10€
12 janvier 2019	Н	21086722	PESSAC CHATAIGNERAIE 2	550999	reume de maten mai rempne	10€
	I	21086735	COQ ROUGES 1	505598		

^{*}Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde

Courriers

• BORDEAUX ETUDIANTS C. (500042) du 14 janvier 2019 concernant l'absence de licence de son éducateur suite au PV de la Commission du 9 janvier 2019.

La Commission prend note de vos précisions mais vous rappelle qu'il est fait obligation pour figurer sur une feuille de match de posséder une licence valide pour la saison en cours.

Le club ne tenant pas compte de cette obligation, la Commission transmet le dossier à la Commission de discipline.

La commission, après avoir homologué les résultats des rencontres de cette ultime journée des brassages, a défini les équipes qui participeront aux championnats de LFNA, de départemental 1 et de départemental 2. Elles seront communiquées sans délai aux clubs. Les poules et calendriers seront officialisés au cours de semaine à venir.

NIVEAU 2 DIVISION 4

Feuilles de matchs non parvenues

1^{er} rappel feuille de match du 12 janvier 2019

Match 21148759 HAUT MEDOC CMS 1 (549490) / MEDOC ATLANTIQUE ENT 1 (552666) Poule A

Non envoi feuille de match du 24 novembre 2018 : Application de l'Art.17 du Règlement Sportif du District

• Match 21148859 GRADIGNAN FC 2 (581856) / MERIGNAC ARLAC E 3 (514831) Poule H du 24/11/18 A la lecture des différents courriers des 2 clubs, la Commission applique l'art 17 du Règlement Sportif du District et donne match perdu par pénalité à GRADIGNAN FC 2 (581856) et attribue le gain du match et le point de jonglerie à MERIGNAC ARLAC E 3



Procès-verbal de la Saison 2018/2019

COMMISSION FOOT A EFFECTIF REDUIT

Courriers

• FC BARPAIS (521556) du 14 janvier 2019 concernant son classement et son affectation en 3^{eme} phase. La Commission affecte les niveaux en fonction des résultats acquis et en application stricte des règlements. Aucune dérogation ne peut être accordée en la matière.

Décisions administratives

	Date	Poule	Match	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
ĺ		В	21148772	MEDOC OCEAN ENT 2	549489		
	12 janvier 2019	В	21148774	CUSSAC ALERTE FC 1	546543	Défaut d'enregistrement de résultat	10€
		С	21148790	MONSEGUR SC 1	505858		

^{*}Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde

NIVEAU 2 DIVISION 5

Feuilles de matchs non parvenues

2ème rappel feuille de match du 5 janvier 2019

Match 21152247 CUBNEZAIS FC 2 (553035) / GAURIAGUET PEUJARD 2 (530681) Poule I

1^{er} rappel feuille de match du 9 janvier 2019

Match 21152342 ILLIATS US 1 (533948) / GIRONDE REOLE FC 1 (554180) Poule M

Courrier

- SC STE CROIX DU MONT (500246) du 13 janvier 2019 concernant le niveau de son équipe pour la 3^{ème} phase La Commission fixera les niveaux en fonction des règlements en vigueur lors de sa réunion du 23 janvier 2019.
- ullet US VALLEE DE GARONNE (552675) du 13 janvier 2019 concernant l'engagement d'une $2^{\grave{e}^{me}}$ équipe pour la $3^{\grave{e}^{me}}$ phase

Pris note.

- FC STE EULALIE (524055) du 13 janvier 2019 concernant l'engagement d'une 3^{ème} équipe pour la 3^{ème} phase **Pris note.**
- GUE DE SENAC FC (580527) du 14 janvier 2019 concernant les règles des montées pour la 3^{ème} phase La Commission adresse au RTJ les règles pour le niveau 2 D5 et consultables sur le site internet du District.
- US LAMOTHE MONGAUZY (517420) du 15 janvier 2019 concernant le résultat indiqué sur Footclubs et la feuille de match de la rencontre Lamothe Mongauzy 2/Porte Entre 2 Mers.

 La Commission prend note et inverse le résultat.



Procès-verbal de la Saison 2018/2019

COMMISSION FOOT A EFFECTIF REDUIT

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
	K	21152317	NORD GIRONDE US 3	551006		106
12 janvier 2019	L	21152330	CASTETS DORTHE CA 1	554200		
	S	21153498	CARIGNANAIS CA 1	524057	Défaut d'enregistrement de résultat	10€
9 janvier 2019	М	21152342	ILLATS US 1	533948		ı
	E	21152205	GRAND ST EMILIONNAIS 3	580630		
	Н	21152235	SAUVETERRE AS 1	542328		
	I	21152248	ES DU FRONSADAIS 2	582752		10€
	I	21152250	AMBARES 3	550784		
	J	21152263	COTEAUX BORDELAIS 3	551473	Feuille de match mal remplie	
	J	21152263	LORMONT US 4	509442		
	K	21152315	STE EULALIE 2	524055		
12 janvier 2019	K	21152315	BASTIDIENNE 2	500057		
	K	21152316	CAUDERAN AGJA 4	505837		
	K	21152316	CENON 4	511449		
	K	21152317	LORMONT US 3	509442		
	0	21152376	MERIGNAC ARLAC 4	514831		
	0	21152377	CENON 3	511449		
	Q	21152405	MERIGNAC SA 4	505679		
	Q	21152407	COBAMM 4	581711		
22 décembre 2018	В	21152244	ES DU FRONSADAIS 2	582752	1 ^{er} forfait	40€
22 decembre 2018	S	21153494	CARIGNANAIS CA 1	524057	Feuille de match en retard sous 8 ^{aine}	40€

^{*}Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde

Jean-Luc BIDART

Président de la Commission Football Animation et à effectif réduit